

Royaume Du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région de Tanger –Tetouan
Préfecture de Tanger –Asilah
Commune Urbaine Gzenaya

Procès verbal de la réunion de la commission
chargée de la réception provisoire du projet d'aménagement
Particulier de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta

Le 30 décembre 2009 à 10.30 h, la commission chargée de la réception provisoire des travaux du projet d'aménagement particulier de la Zone Urbaine nouvelle Ibn Battouta composée des membres suivants :

- Salah Foukhar : Caid de Boukhalef
- Ahmed Begdouri Terraf : 1^{er} Vice Président de la C.U Gzenaya.
- Hassan Tajounte : Chef du Service Technique de la C.U Gzenaya.
- *Malika Benjaïd Laroussi* : Représentant de la division d'Urbanisme d'architecture préfectorale.
- *Azeddine Khouile* : Représentant de la Protection civile.
- *A. OULCAD AA RAB* : Représentant d'Amendis (Electricité).
- *Khassa!-SEFANI-Schraoui* : Représentant d'Amendis (Assainissement et Eau potable).
- *Boutekroun* : Représentant de l'Agence Urbaine de Tanger
- Lahoussine Chawad : Technicien de la C.U Gzenaya
- Said Chouati : Technicien de la C.U Gzenaya.

Attestons que :

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de lotissement et notamment les articles 22,23 et 24 de la loi N° :25/90 promulguée par le dahir N° :7/92/1 du 17 juin 1992.

En vertu du décret N° :2-92-833 du : 12 octobre 1993 pris pour application de la loi sus-indiquée notamment l'article 16.

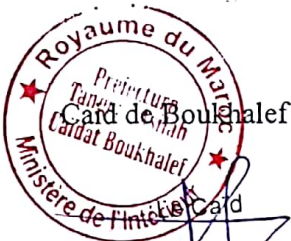
Suite à la demande émanant de **LA SOCIETE D'AMENAGEMENT AL OMRANE AL BOUGHAZ** en date du : 22 décembre 2009 nous nous sommes rendus sur les lieux afin de vérifier et examiner l'ensemble des travaux d'aménagement particulier de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta sur une surface de 121 Hå 25 a 55 ca objet d'autorisation n°02/2005 du 06/05/2005 sur le T.F 87266/06 extrait du titre mère :1095/G.

Après vérification et examen la commission *déclare la réception provisoire du projet* d'aménagement particulier de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta sur une surface de 121 Ha 25 a 55ca objet d'autorisation n° 02/2005 du 06/05/2005 sur le T.F87266/06 extrait du titre mère 1095/G.

Par ailleurs La Société d'aménagement Al Omrane Al boughaz s'engage à :

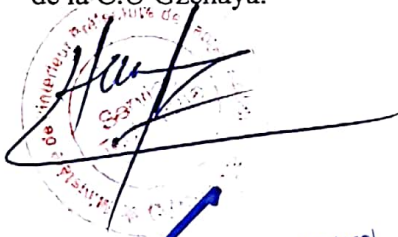
- Réaliser les travaux de liaison de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta avec le projet Pinède (Dalot et raccordement de voirie).
- Réaliser les travaux d'aménagement extérieur (trottoirs et espaces verts) à fur et à mesure de la valorisation du projet.
- Réaliser un tapis de revêtement en enrobés général une fois les travaux de construction soient achevés.

SIGNATURES :



Signé: Salah FAOUKHAR

Chef du service Technique de la C.U Gzenaya.



Protection civile Préfectoral de Tanger



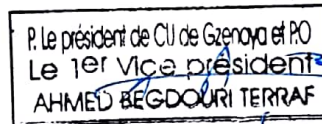
Signé: CDT KHOULI Az-eddine

Agence Urbaine de Tanger

Chef du Département de la Gestion Urbaine

Signé: Mohammed BOUZERDA

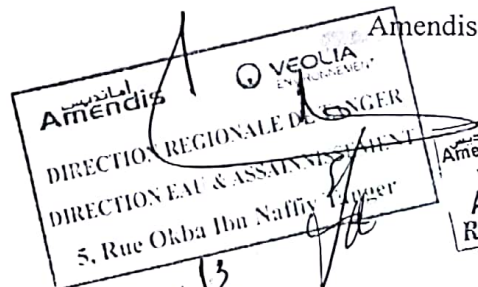
1^{er} Vice Président de la C.U Gzenaya.



Division d'Urbanisme D'Architecture préfectorale

Le Chef de la Division de l'Urbanisme et d'Architecture

Signé : MALIKA BENJAID LAROSSI



Technicien de la C.U Gzenaya



Royaume Du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région de Tanger – Tétouan
Préfecture de Tanger - Asilah
District de Tanger
C.U.GZENAYA

N° : 0.1./2009

Réception provisoire du projet
D'aménagement Particulier de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn
Battouta

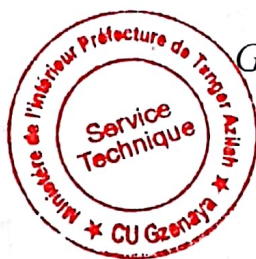
Le Président du conseil Urbain de Gzenaya

- ❖ Conformément à la loi n° 00-78 relative à l'organisation communale (Dahir du 03 octobre 2002) notamment son Article 50.
- ❖ Vu le Dahir n° 31-92- 1 du 1 Hija 1412 (17 juin 1992) relatif à l'urbanisme
Notamment l'article 55 – 3ème paragraphe.
- ❖ Vu le Dahir n° 7-92- 1 du 15 Hija 1412 (17 juin 1992) relatif au lotissements, groupes
- ❖ Vu la demande de réception provisoire présentée par la société d'aménagement Al Omrane Al Boughaz en date du :22/12/2009 concernant l'obtention de la réception provisoire du projet de lotissement de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta objet d'autorisation de lotir N° : 02/2005 du 06/05/2005 sur le T.F. N :87266/06 extrait du titre mère n° :1095/G.
- ❖ Suite au P.V de la commission chargée de l'examen de la réception provisoire du projet de : lotissement de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta du : 30/12/2009.
- ❖ Vu l'engagement fourni par la société d'aménagement Al Omrane Al Boughaz sous numéro : 2923/09 du : 22/12/2009 pour la réfection et la reprise de toutes les dégradations qui pourront survenir sur les différents réseaux jusqu'à la réception définitive ainsi que la réalisation d'aménagement des abords au fur et à mesure de la valorisation du lotissement.

DECLARE

La Réception provisoire du projet du lotissement de la Zone Urbaine Nouvelle Ibn Battouta objet d'autorisation N° : 02/2005 du 06/05/2005 du T.F. N :87266/06 extrait du titre mère n° :1095/G. S/R de satisfaire le dit engagement.

Cette attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.



Gzenaya le : 30. DEC. 2009

P. Le président de CU de Gzenaya et PO
Le 1er vice président
AHMED BEGDOURI TERRAF